

Programme des connaissances qui seront exigées au Concours de 1821, qui aura lieu à la fin de juillet et dans les mois d'août et septembre, pour l'admission des Candidats à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Numéro d'inventaire : 1979.29924

Auteur(s) : Marquis V. de Latour-Maubourg

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de la Guerre (Paris)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1821

Description : Feuille imprimée / papier vergé.

Mesures : hauteur : 328 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Programme recensant les matières du concours : langues française et latine ; arithmétique ; nouveau système métrique ; géométrie élémentaire ; éléments de géographie ; le dessin de la tête ; une écriture correcte. Daté du 30 mars 1821. Signé : le Marquis V. De Latour-Maubourg, Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre. Pour ampliation : le Secrétaire général du Ministère : Perceval.

Mots-clés : Examens et concours : publicité et sujets

Filière : Grandes écoles

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 2 pages

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

PROGRAMME

Des connaissances qui seront exigées au CONCOURS de 1821, qui aura lieu à la fin de juillet, et dans les mois d'août et septembre, pour l'admission des Candidats à l'École militaire de Saint-Cyr.

- 1.° Les langues française et latine ;
- 2.° L'arithmétique complète, comprenant l'extraction des racines, les proportions, leurs applications, les logarithmes ;
- 3.° L'exposition du nouveau système métrique ;
- 4.° La géométrie élémentaire, comprenant les lignes, les surfaces et les solides ;
- 5.° Les élémens de la géographie ;
- 6.° Le dessin de la tête ;
- 7.° Une écriture correcte.

Les candidats traduiront en présence de l'examineur quelques passages des auteurs latins qu'on explique en seconde ; ils feront en outre, sous ses yeux, une version latine et une narration française, dont il aura donné le sujet.

Ils copieront l'esquisse d'une tête.

Ils répondront, au tableau, aux questions qui leur seront faites par l'examineur sur les mathématiques et la géographie.

L'examineur ne pourra exiger que les connaissances énoncées dans ce programme ; mais, dans le classement des élèves par ordre de mérite, il aura égard aux connaissances plus étendues que pourront avoir quelques candidats.

Paris, le 30 Mars 1821.

Le Ministre Secrétaire d'état au département de la guerre,

Signé LE MARQUIS V. DE LATOUR-MAUBOURG.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général du Ministère,

PERCEVAL.

